

RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

SEANCE DU 10 JUILLET 2003

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
Point n° 1 : Approbation des comptes-rendus des séances du Conseil Scientifique des 22 mai et 26 juin 2003.	<p>Le compte-rendu du 22 mai 2003 est approuvé à l'unanimité, sans modification (22 pour) moins 2 abstentions.</p> <p>L'approbation du compte-rendu du 26 juin 2003 est renvoyée à une prochaine séance.</p>	DRRE
Point n°2 : Informations générales.	<ul style="list-style-type: none"> - L'examen du projet de loi sur l'autonomie des universités par le Conseil Scientifique, est reporté en septembre, - Les composantes doivent rendre un avis concernant les emplois vacants des enseignants-chercheurs avant le 11 septembre 2003, - Une autorisation de publication a été définie concernant le recrutement des enseignants chercheurs, - La réunion concernant le mouvement des enseignants chercheurs est repoussée au 16 juillet prochain, - En Cellule Opérationnelle, les postes redéployables ont été identifiés, - 9 postes de professeur en surnombre ouvrent des possibilités d'accueil. 	DRRE DPE
Point n° 3 : Convention d'hébergement d'une équipe de recherche de l'UPS à l'INRA dans le cadre de l'Institut de Recherche sur les Grands Mammifères. Rapporteur : M.S. AULAGNIER	<p>L'examen de cette convention est reporté à une séance ultérieure et remplacé par le point suivant : Deuxième campagne de recrutement des enseignants-chercheurs (IUT 2003) soit :</p> <p>La liste des postes à publier a été arrêtée par le Conseil de l'IUT du 24 juin 2003.</p> <p>Plus précisément le poste de professeur MCF 1769 (62^{ème} section, énergétique, génie des procédés) est publié avec le profil "génie chimique, génie des procédés", dans l'UMR 5503 : Laboratoire Génie Chimique.</p> <p>La publication de ce support est approuvée par le Conseil Scientifique à l'unanimité par le Conseil Scientifique.</p>	D.R.R.E. D.P.E.

**UNIVERSITE PAUL SABATIER
TOULOUSE III**
**Division de la Recherche
et des Relations avec l'Economie
et des Relations avec l'Economie**

<p>Point n° 4 : Contrat quadriennal 2003-2006, Volet Recherche (Unité, PPF, Structures fédératives) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des résultats des expertises. 	<p>- Résultats des expertises ministérielles relatives aux équipes, PPF et structures fédératives : Le Conseil, à l'unanimité, a entériné les avis à l'exclusion de 2 équipes, et 2 PPF pour lesquels il mandate la direction de l'établissement pour négocier leur reconnaissance. Les projets de structures MICTAS et Procédés et Matériaux seront en particulier soutenus pour leur reconnaissance.</p> <p>La déclaration de politique scientifique actualisée intégrée au texte stratégique du Contrat quadriennal de l'UPS est approuvée à l'unanimité (20 pour) moins 4 abstentions.</p> <p>Une demande de réévaluation des projets dont l'avis est défavorable est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité son soutien pour la reconnaissance de la structure fédérative Procédé Matériaux.</p>	DRRE
<p>Point n° 5 : Contrat de Partenariat UPS-CNRS pour la durée du Contrat Quadriennal 2003-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examen de la proposition de texte commun intitulé "Politique scientifique partagée" 	<p>Le Conseil Scientifique donne son accord sur le projet de texte avec un certain nombre de modifications</p>	D.R.R.E. DAG CNRS
<p>Point n° 6- : Questions diverses.</p>	<p>Monsieur GALIAN en application à la loi de l'Innovation de 1999, informe le Conseil de la mise en place d'une Convention de mise à disposition de moyens, formalités et prestations de services à une Jeune Entreprise, dans les locaux des de l'IRIT UMR n°</p>	DRRE

A Toulouse, le 6 octobre 2003,

Le Président de l'Université,

Professeur Jean François SAUTEREAU

Séance du 10 juillet 2003